Considerations Geopolitiques Sur Les Frontieres Contemporaines

Michel Foucher*

Introduction

Ie remercie le Professeur Marco Aurélio Machado de son aimable invitation à participer à ce quatrième séminaire d'études frontalières, ici, à Corumbá. Merci de cette occasion de revenir au Brésil où j'avais commencé mes travaux de recherche en géographie (Nordeste, Amazonie, Mato Grosso) puis dans d'autres pays d'Amérique latine (Argentine du nord-ouest notamment et Bolivie orientale). Et c'est en étudiant les fronts pionniers que j'ai compris que la stratégie d'occupation de l'espace devait être analysée d'un point de vue géopolitique. Je suis ensuite passé des fronts pionniers aux frontières politiques.

La frontière, objet géopolitique par excellence

Lieu d'inscription du politique dans le territoire, la frontière est l'objet géopolitique par excellence. Ses fonctions classiques sont multiples – politique (souveraineté), légale (droit), fiscale (douane), policière (contrôle), militaire (défense) – même si elles ne sont plus toutes exercées sur l'enveloppe externe du territoire national. Temps inscrit dans l'espace, elle marque une discontinuité, plus durable qu'on le dit.

Même si l'on franchit le pont de l'Europe de Strasbourg à Kehl sans contrôle policier ou douanier et sans obligation de changer des devises, les différences se lisent partout dans les paysages et la signalétique, s'entendent dans la langue, avant de s'appréhender dès le premier entretien portant sur les projets de coopération transfrontalière qui supposent que travaillent ensemble un Etat centralisé et un Land doté de larges pouvoirs. Dedans et dehors, eux et nous, durablement. Les discon-

^{*} Géographe et diplomate, Titulaire de la chaire de géopolitique appliquée (Collège d'études mondiales, FMSH/ENS). michelfoucher@yahoo.fr

tinuités territoriales ne disparaissent pas. Ce sont les fonctions des frontières qui changent.

En fond de scène s'impose l'intensité de la circulation des biens, des capitaux, des idées, des émotions et des stéréotypes. Pour une entreprise et pour les économistes, la mondialisation dans sa phase actuelle n'est que la capacité d'agir, de produire ou d'investir en temps réel à l'échelle du globe. Pour un géographe, elle se traduit par l'entrée ou le retour dans le jeu global, d'Etats avec leurs territoires, leurs périphéries, leurs ressources, leurs minorités et leurs ambitions. Ainsi les questions territoriales restent-elles importantes, réactivées par les mutations à l'œuvre, s'ajoutant aux questions géopolitiques plus classiques et toujours pendantes.

La scène frontalière contemporaine

Qu'observe-t-on sur la scène frontalière contemporaine? Des frontières politiques plus nombreuses, plus visibles et en plein règlement; des contentieux persistants et un recours croissant aux instances juridiques pour la gestion des différends; des régimes de contrôle plus stricts mais plus dispersés; des phénomènes de cloisonnement coïncidant avec la généralisation de l'ouverture aux flux de toutes natures.

Pour se convaincre de l'actualité et de la turbulence de la scène frontalière contemporaine, il suffit d'examiner la recension, partielle et sélective, des activités directement liées aux frontières internationales dans la seule période de juin à août 2013, soit les trois derniers mois qui précèdent ce séminaire.

La lecture de cette chronique permet de distinguer plusieurs catégories de processus. Des contentieux territoriaux classiques persistent, sur terre et sur mer; de nouvelles frontières d'Etat s'édifient; les règlements frontaliers se multiplient; ils participent d'une réaffirmation des frontières et les pratiques de durcissement se développent, transformant des limites en bornages linéaires.

La scène frontalière contemporaine est bien plus animée que les discours sur l'Etat d'un monde aplati par la globalisation le laissent entendre. L'inscription territoriale des phénomènes politiques et géopolitiques, économiques et démographiques s'accentue de sorte que les frontières politiques deviennent plus nombreuses, plus visibles et en plein règlement. Les contentieux persistent et on observe un recours croissant aux instances juridiques pour la gestion des différends. Les régimes de contrôle frontaliers se font plus stricts même s'ils s'avèrent plus dispersés. Bref les phénomènes de cloisonnement vont de pair avec la généralisation de l'ouverture aux flux de toutes natures.

Chroniques frontalières sur 3 mois (juin-août 2013)

Europe

11/8 Gibraltar

A la suite de l'installation de contrôles frontaliers supplémentaires par l'Espagne à l'entrée et à la sortie de l'enclave, Londres a annoncé un recours juridique contre Madrid devant l'Union européenne. Madrid envisage de porter le contentieux devant l'Assemblée générale des Nations Unies, le Conseil de sécurité et la Cour internationale de justice de La Haye. En effet, Madrid considère que les eaux territoriales n'ont pas été cédées au Royaume Uni par le traité d'Utrecht de 1713, pas plus que l'isthme qui relie le Rocher à la péninsule, sur lequel se trouve l'aéroport de Gibraltar. Madrid ne reconnaît pas la souveraineté britannique sur les eaux qui entourent Gibraltar; il a donc protesté contre l'immersion par les autorités de Gibraltar de blocs de ciment officiellement destinés à protéger la ressource halieutique.

Madrid a évoqué l'hypothèse de faire front commun, aux Nations Unies, avec l'Argentine, qui revendique les Malouines. Le ministre espagnol des relations extérieures se rendra à Buenos Aires en septembre.

* Il s'agit d'une question récurrente entre Londres et Madrid, avec un impact sur les revendications du Maroc sur l'Espagne.

29/7 Ukraine

Les douaniers russes bloquent l'entrée en Russie de chocolats de la marque Roshen, propriété de l'oligarque et homme politique Piotr Porochenko, favorable à l'entrée de l'Ukraine dans l'Union européenne. Depuis le 14/8, la plupart des marchandises en provenance de Kiev sont interdites d'entrée en Russie (tubes métalliques, meubles, produits alimentaires). Des centaines de camions sont bloqués pour d'interminables vérifications. Le manque à gagner est estimé à 1,9 Mds€. Pour Moscou, cette guerre commerciale vise à tordre le bras à sa voisine slave dans l'espoir de la voir intégrer l'Union douanière existant entre la Russie, la Biélorussie et le Kazakhstan, première étape d'une Union eurasienne, projet phare de Poutine. Or l'Ukraine va signer un accord d'association douanière avec l'Union européenne en novembre à Vilnius qui préside l'Union européenne et veut établir un partenariat. La guerre commerciale a commencé le lendemain d'une visite de Poutine à Kiev, avec le clergé orthodoxe russe, pour le 1025ème anniversaire du baptême du grand prince Vladimir. Le président ukrainien a refusé de rejoindre l'union douanière post-soviétique. Les services sanitaires russes ont découvert

ensuite des particules cancérogènes dans le chocolat mais pas les services du Kazakhstan et de la Biélorussie. Et comme il n'y a pas de postes de douane entre eux et la Russie, les tablettes arrivent en Russie. L'Ukraine exporte le ¼ de ses produits en Russie et le tiers dans l'Union européenne.

* C'est l'illustration des processus de recomposition géopolitique du continent européen depuis 1991 et de la question des limites orientales de l'Union européenne. On notera le rôle politique de la douane.

Asie

27/7 Corée

L'armistice du 27 juillet 1953 entre les deux Corées n'a jamais été suivi d'un traité de paix. La péninsule reste un anachronique bastion de la guerre froide. Elle reste coupée en deux par une DMZ, zone dite démilitarisée, de 248 km, de la mer Jaune à la mer du Japon. La ligne de démarcation Nord qui la prolonge en mer Jaune n'a jamais été reconnue par Pyongyang. Le complexe industriel transfrontalier de Kaesong a été fermé en avril. Les visites sur le mont Kumgang, lieu de rencontre de familles séparées par la DMZ, sont toujours interdites. Le PNB par habitant est de 22.700\$ au sud et de 1.125 au nord, soit un écart de 20 à 1. 24.000 soldats américains sont au sud. Le nord fait d'un traité de paix la condition d'un désarmement; Washington a la position inverse.

* La question centrale est celle des relations entre Pékin et Washington. Pékin soutient le nord et vise au départ des troupes nord-américaines. Et Pékin vise également à desserrer l'étau de la présence militaire américaine dans le Pacifique occidental. D'où les tensions continuelles sur les îles administrées par le Japon (Shenkaku/ Diaoyu) dont le gouvernement ne parvient pas à porter un regard objectif sur la politique agressive du Soleil Levant en Asie dans la période 1931-1945. La grille de lecture est celle des relations entre deux puissances établies (Etats-Unis et Japon) et une puissance ascendante (Chine). La question des frontières maritimes issues des conflits de 1895 à 1945 est clairement posée dans le Pacifique occidental et la Chine affiche des droits historiques qui divergent du statu quo et du droit international de la mer.

19/7 Inde Chine

L'Inde annonce la création d'un corps d'armée de 50.000 hommes pour protéger sa frontière avec la Chine, perçue comme une menace militaire plus importante que le Pakistan à long terme. Ce corps de montagne coûtera 11 Mds\$ sur 7 ans. Cette idée existe depuis le conflit de 1962. Plus tôt dans l'année, une incursion chinoise sur 18km dans le Ladakh, au Cachemire, avait conduit 30 sol-

dats de l'Armée populaire de libération à camper du côté chinoise de la Ligne de contrôle actuel (LoC) sur la frontière disputée de l'Himalaya. Ils partirent au bout de trois semaines, juste avant une visite du premier ministre chinois à New Delhi.

* Ces tensions récurrentes opposent les deux grands géants de l'Asie. Malgré la hausse continue des échanges commerciaux, les rivalités géopolitiques et stratégiques s'accroissent. Le concept de BRIC trouve là ses limites comme grille de lecture du nouveau monde.

Maghreb Machreck

3/7 Egypte Gaza

L'armée égyptienne accentue sa politique d'asphyxie de Gaza pour punir le Hamas de son soutien aux frères Musulmans. 70% des tunnels de contrebande passant sous la frontière et assurant 60% des besoins de la population ont été détruits. Le point de passage de Rafah, seule porte de sortie des Gazaouis vers l'extérieur a été fermé.

* La bande de Gaza est affectée par un nouveau blocus qui rappelle celui mis en place en 2008 par Israël. La fermeture d'une frontière est un outil politique efficace, aux dépens des populations civiles.

13/7 Israël Palestine

Le ministre israélien du logement pose la première pierre d'une nouvelle colonie de peuplement au sud de Jérusalem en affirmant : «ce n'est qu'un début ; la mélodie ne peut s'arrêter ». Les nouveaux logements sont tous situés à l'est de la « ligne verte» qui sépare Israël de la Cisjordanie. Dans ce contexte, la reprise des pourparlers entre Israéliens et Palestiniens le 14 août est mal partie. Les Palestiniens exigent que le futur Etat soit fixé selon les frontières de 1967 (ligne verte), en incluant Jérusalem Est et en excluant les grands blocs de colonies juives.

* L'extension spatiale d'Israël se poursuit au-delà de la frontière de 1967, par une stratégie d'aménagement du territoire fondé sur des blocs d'habitat et des routes réservées reliant les nouveaux quartiers entre eux, transformés début août en zones de priorité nationale. La méthode du jeu de go, de mise en place de points, de nœuds et de réseaux est efficace depuis l'origine et compromet durablement la viabilité géographique d'un éventuel Etat palestinien, qui n'aurait plus de continuité territoriale.

Plus au nord, la guerre civile en Syrie, suivant celle de l'Irak, continue de modifier les configurations frontalières issues de la période des mandats français et britanniques. Les Kurdes d'Irak sont quasiment indépendants de Bagdad. Les Kurdes de Syrie ont le

même objectif. Au Liban et en Syrie, comme en Irak, des micro-frontières communautaires deviennent des lignes de front. La méta-frontière qui oppose sunnites (majoritaires en Syrie, minoritaires en Irak) et chiites (situation inverse) voit s'opposer sur le terrain l'Iran et l'Arabie saoudite, et au plus diplomatique les Etats-Unis et les Européens d'une part, la Russie et la Chine d'autre part, celle-ci obtenant d'importants contrats pétroliers en Irak.

Afrique

11/8 Mali

Le deuxième tour de l'élection présidentielle a porté au pouvoir un dirigeant qui veut restaurer l'intégrité territoriale de son pays et la souveraineté nationale, avec l'aide de l'armée française, des formateurs européens et des forces de l'ONU. Depuis plusieurs années, les montagnes frontalières du Sahara, dans le nord du Mali, étaient devenues un sanctuaire de mouvements islamistes radicaux. Certains se sont installés dans le sud-ouest de la Libye, mal contrôlé par le gouvernement de Tripoli, et d'autres dans les monts Chambi, à la frontière de la Tunisie et de l'Algérie.

* Les Etats de la zone Sahara-Sahel disposent de très longues frontières qu'ils ne sont pas en capacité de contrôler. Les fonctions régaliennes de base d'un Etat (contrôler le territoire et administrer les populations) sont encore de grands défis à relever.

De plus, les populations minoritaires (Touareg, Toubous, Berbères) revendiquent au moins l'autonomie que les faibles pouvoirs centraux sont réticents à accorder.

12/7 Niger Burkina Faso

La Cour internationale de justice a désigné les experts (ingénieur géographe et géodésien) chargés d'assister les deux Etats à démarquer les segments de leur frontière dont le tracé historique a été défini par la Cour en avril 2013.

* En juillet 2014, l'Union africaine célèbrera le 50ème anniversaire de la déclaration du Caire relative au respect de l'intangibilité des frontières des Etats africains au moment de leur accès à l'indépendance. Il est intéressant de noter que le principe de base de cette doctrine est celui de l'uti possidetis juris, issu des pratiques juridiques de l'Amérique latine au moment des indépendances. En Afrique, l'engagement de 1964 a été globalement respecté, sauf dans le cas du Soudan du sud. Le Programme frontières de l'Union africaine encourage les Etats à régler leurs contentieux sur les tracés et à entreprendre les démarcations nécessaires (60% des longueurs ne sont pas encore démarquées) de manière à faciliter l'intégration régionale et locale, les échanges, le transit et le commerce.

Amérique Latine

La même CIJ continue de traiter les dossiers relatifs aux activités conduites par le Nicaragua dans la région frontalière avec le Costa Rica (16/7), la construction d'une route au Costa Rica le long du fleuve San Juan et l'instance introduite par le gouvernement de l'Etat plurinational de Bolivie contre la République du Chili au sujet d'un différend relatif à «l'obligation du Chili de négocier de bonne foi et de manière effective avec la Bolivie en vue de parvenir à un accord assurant à celle-ci un accès pleinement souverain à l'océan Pacifique» (18/6/2013). La CIJ a fixé des dates d'expiration des délais pour le dépôt des pièces de la procédure écrite (17 avril 2014 pour la Bolivie, 18 février 2015 pour le contre-mémoire du Chili).

* 40% des affaires portées devant la CIJ depuis l'année 2000 sont issues d'Etats d'Amérique latine.

24/6 Etats-Unis Mexique

Le Sénat américain a validé le plan visant à doubler le nombre d'agents fédéraux (20.000 policiers en plus des 18.000 présents) en charge de la surveillance de la frontière avec le Mexique et à construire plusieurs centaines de kilomètres de clôtures hautes (avec des achats d'équipement de détection, de caméras, de drones, de véhicules et d'hélicoptères pour un budget de 3,2 Mds\$. Le démocrate Chuck Schumer, un des architectes de la réforme, a déclaré : «On aura des yeux dans le ciel, drones et avions, de sorte que toute personne qui tentera de traverser la frontière sera détectée, le jour ou la nuit, qu'il pleuve ou qu'il vente. Il est incontestable que la frontière va devenir étanche». En revanche, des millions de clandestins seront régularisés.

*Les évolutions de la politique des Etats-Unis en direction des flux légaux et illégaux passant par le nord du Mexique sont bien documentées. L'insistance sur la fonction de barrières (1,5 millions de passages illégaux) ne doit pas masquer le fait qu'il s'agit de la dyade la plus fréquentée du monde (600 millions de passages dans les 33 postes légaux) et qu'elle a été la base de la création de véritables régions transfrontalières. On n'en trouve l'équivalent qu'en Europe occidentale et en Asie orientale.

Cette chronique frontalière rappelle que les questions relatives aux frontières sont le lot quotidien de millions d'habitants et une préoccupation constante des diplomates et des stratèges.

La chronique offre une typologie de situations qui illustrent chacune un aspect de la problématique frontalière contemporaine.

Géopolitique des frontières en 2013: 3 tendances

1) Les limites politiques internationales deviennent plus visibles. C'est une tendance lourde, notamment dans des pays à régime démocratique. Les 193 Etats sont bordés de 271 dyades, frontières terrestres communes à deux Etats contigus, ce qui représente 248.000 km ou un demi-million de km à gérer puisqu'il faut être deux pour gérer une frontière.

Si l'on considère les deux dernières décennies, un arpentage rapide offre les résultats suivants: 27.000 km de frontières nouvelles depuis 1991 ont été institués, pour l'essentiel en Europe et en Eurasie et en Afrique; plus de 24.000 km de frontières ont fait l'objet d'accords de délimitation et de démarcation; près de 18.000 km de programmes de murs, clôtures et barrières métalliques et électroniques ont été annoncés; la territorialisation des espaces maritimes a débouché sur des accords portant sur 39% des 450 limites potentielles en zones de chevauchement.

Le mouvement de fragmentation géopolitique a concerné l'Europe et l'Eurasie à partir de 1989-1991. Après l'autodissolution de l'Union soviétique, les fédérations inégalitaires se sont évanouies soit pacifiquement (Slovaquie, République tchèque) soit dans la tragédie (Yougoslavie). Les processus de sécession se sont poursuivis: Nagorno-Karabakh, Transnistrie, Abkhazie, Ossétie du Sud. Ils forment des conflits dits gelés que le sommet de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) à Astana, en décembre 2010, s'est engagé à débloquer. L'Union européenne devra gérer les effets de cette fragmentation et absorber non plus 27 mais 40 ou 45 (sans compter l'Europe orientale, l'Asie centrale et le Caucase). Nulle part ailleurs dans le monde (sauf en Érythrée et à Timor Leste) n'ont été créées ou acceptées de nouvelles frontières. Cette méthode consistant à favoriser la création d'entités Etatiques non viables n'est pas encore suivie sur le continent africain, où l'on s'accroche au mythe fondateur de l'intangibilité des frontières héritées de la décolonisation. Or il a été de facto mis en cause au Soudan (sécession du sud en 2012) et en Somalie (partiellement).

2) Le deuxième processus notable est la réaffirmation des frontières internationales par les Etats, avec le double objectif de clarifier les lignes de contrôle et de rendre les portes plus efficaces. Le commerce a été multiplié par quatre depuis 20 ans. Les frontières ne disparaissent pas; une plus grande visibilité est la condition même de leur ouverture. Leur fonction de barrière s'efface localement, même entre l'Inde et la Chine, qui ont besoin de passages et de cols pour le transit himalayen alors que de graves contentieux territoriaux persistent au point que c'est la seule dyade de l'enveloppe chinoise qui n'ait pas fait l'objet d'un accord définitif.

Cette réaffirmation a donc deux dimensions, conformément à la méthode qui préside à la définition des frontières internationales, délimitation d'abord puis démarcation sur le terrain. Les accords de délimitation sont passés entre les Etats pour conclure de longues négociations. Ils valent reconnaissance des nouvelles réalités géopolitiques, que ce soit sur les limites post-soviétiques qui ont changé de statut (accords passés par la Chine avec les Etats d'Asie centrale et la Russie), dans la péninsule arabique (où l'Arabie saoudite a tardé à accepter l'indépendance des divers émirats) ou en Afrique de l'Ouest (accord entre le Nigéria et le Cameroun sur la péninsule de Bakassi à la suite de l'arrêt de la Cour internationale de justice).

ENCART : quatre options civilisées de réaffirmation

Solliciter l'arbitrage de la Cour internationale de justice: le fait que les décisions de la Cour s'imposent aux parties constitue un avantage. Néanmoins, les décisions sont souvent impopulaires et ont un impact sur les populations. Le Nigéria vient ainsi de rendre la péninsule de Bakassi au Cameroun sur la base d'un arrêt de la Cour internationale de justice (lui-même fondé sur des traités anglo-allemands, l'instantané colonial) et il a fallu déplacer les populations de nationalité nigérienne installées du côté camerounais. Les compagnies pétrolières faisaient, en effet, pression dans le sens d'un règlement, parce qu'on ne savait pas si les lots proposés dans les appels d'offre se trouvaient du côté du Nigéria ou du Cameroun.

Négocier de manière bilatérale: on a pu assister à des négociations denses dans le cas de la Russie et de la Chine, de la Chine et du Kazakhstan, de la Chine et du Vietnam. La France procède à des échanges réguliers avec l'Italie, la Suisse ou le Luxembourg. Ces échanges portent sur quelques hectares pour édifier un échangeur, une zone industrielle, etc.

Aménager la nature: on utilise les parcs naturels, les parcs nationaux, les parcs animaliers pour, dans les régions dépeuplées, gérer les frontières et s'accorder sur des limites. Plus de 10 % des tracés frontaliers terrestres sont gérés par des parcs nationaux transfrontaliers. Cela est très fréquemment utilisé en Amérique centrale, en Autriche, en Biélorussie-Pologne et en Afrique australe. Autrefois les parcs naturels animaliers étaient utilisés par l'armée africaine pour lutter contre les incursions militaires de l'ANC; aujourd'hui il y a des parcs de paix. J'ai découvert en Israël l'importance des stratégies de reforestation autour de la ligne verte dans les régions peu peuplées. Ces forêts frontières fixent dans le paysage et sur le territoire la limite finale.

Faire jouer l'option économique: il s'agit de mettre en place des mécanismes d'exploitation conjointe des ressources communes. Parallèlement à des négocia-

tions diplomatiques, il est tout à fait possible de construire des sociétés mixtes binationales qui exploitent en commun les ressources disponibles. Cela demande beaucoup de sagesse mais, dans la mesure où cela se pratique pour les ressources hydrauliques, pourquoi cela ne pourrait-il pas s'appliquer aussi aux ressources énergétiques?

Vient ensuite la démarcation. L'Arabie saoudite a enfin accepté de négocier ses frontières avec les Etats du Golfe, indépendants depuis 1971, mais où les Britanniques avaient laissé des tracés non matérialisés. Une stratégie de démarcation se met désormais en place, à grands frais. Sur le continent africain, structuré par près de 82.000 km de frontières terrestres, 41% de la longueur n'ont jamais été démarqués et sur ce qui le fut, 40% au moins doivent l'être à nouveau, y compris dans les étendues lacustres (lacs Victoria et Kivu) et sur certaines îles fluviales (Niger). Plusieurs Etats se sont engagés dans cette voie, notamment le Mali et le Burkina Faso, le Mozambique et ses voisins (Malawi, Tanzanie).

L'Algérie, le Maroc, la Libye, le Nigéria, le Cameroun, le Burkina Faso, le Mali, l'Ethiopie, le Soudan, le Mozambique ont des politiques frontalières très actives qui ont plusieurs fonctions: améliorer l'efficacité des régimes frontaliers pour réduire le temps d'attente, favoriser les échanges locaux et les modalités de coopération régionale, dans le sillage du concept de «pays frontières» lancé par Alpha Oumar Konaré, ancien président du Mali puis de l'Union africaine.

3) Un troisième enjeu est celui de la surveillance des confins, qui s'aggrave pour les Etats aux moyens insuffisants, comme on le voit sur les confins sahélo-sahariens. Mais ils concernent également des Etats mieux dotés comme l'Algérie, l'Arabie saoudite, le Kazakhstan ou le Brésil. La sécurité internationale est aujourd'hui menacée du fait de l'absence de capacité de contrôle des Etats sur leur territoire. Il y a donc des enjeux de territorialisation qui ne réduisent pas à l'édification de «murs», dont la longueur n'excède pas 3% du kilométrage total. Des limites dures (dans la péninsule de Corée par exemple) existaient avant l'ouverture du mur de Berlin. Depuis d'autres se sont installées. On peut dresser une typologie de la «barriérisation » en fonction de quatre situations géopolitiques.

Dans le cas de territoires disputés, l'Etat le plus fort décide de créer une clôture de sécurité ou un mur pour que la ligne de cessez-le-feu devienne la limite future d'un règlement définitif. C'est la méthode du Maroc après l'annexion du Sahara occidental; c'est aussi la méthode israélienne en Cisjordanie (sauf que le mur israélien ne suit pas la ligne d'armistice de 1967) ou encore la méthode indienne au Cachemire (derrière la ligne de contrôle, les Indiens ont construit une clôture de sécurité dont le message politique signifiant est que le Cachemire doit être partagé).

Dans les territoires non disputés mais sujets à des tensions, on observe, comme en Irlande du Nord où, même après les accords de paix du Vendredi Saint, les communautés catholiques et protestantes ont continué à être séparées par des *peace lines*. Ces communautés séparées craignent d'affronter l'ouverture que représente la paix. Le mur, terme générique, est une figure d'interdiction, interdiction d'entrer ou de sortir.

Des barrières post-conflits: c'est le cas de la ligne démilitarisée en Corée. À Chypre, les Nations unies ont décidé de construire un mur à la place du *no man's land*, car des soldats turcs et chypriotes se provoquaient. Le Koweït et l'Arabie saoudite clôturent leurs frontières avec l'Irak pour éviter les incursions djihadistes et l'émigration des tribus non contrôlées.

Les barrières anti-migratoires: on peut citer les cas de Ceuta et de Melilla, des Etats-Unis avec le Mexique, de Schengen là où s'exercent de fortes pressions migratoires (îles de Grèce orientale). Le modèle romain du *limes* est repris, clôture pour filtrer et non pour fermer.

Economie de la surveillance et des régimes frontaliers

Les freins à la fluidité des flux économiques.

Le concept de «temps d'attente à la frontière» (selon l'OCDE, la BM, la CNU-CED).

Du (vers le) port au (du) hangar de stockage: nombre de documents + nombre de signatures + temps de franchissement (+ points de contrôle) (temps de transport exclu).

Afrique: 35 jours à l'export, 60 jours à l'import (amélioration en cours).

OCDE: 12 jours.

Singapour/Danemark: 6 jours; Finlande/Portugal: 7 jours.

UE External Borders Fund: 1820 m€ (2007-13) (25% sur frontières).

Facilités Schengen: 1450 md€ (2017).

Eurosur: 154 m€ (eaux territoriales).

UK: UKBA (2008) + e-border (2014):?

USA: SBI 1154m€ (selon GAO: 3,6 Md\$ sur 2006-9). Budget total du DoHS: 43,2Md\$.

Maroc, Algérie, Inde.

Moyen Orient:

AS: SBGDP (nord 2-2,5Md€ et sud 6,5 Mds€?).

Qatar: 240 m€?

Irak (CS 2008?).

Conclusion: la limite et la borde



(Cliché Foucher 29/10/2009)

Cette photo du terme occidental de la frontière Mexique/Etats-Unis, vue du côté méridional, me semble illustrer notre monde, aux limites à la fois fermées et poreuses. La majorité des humains, au Sud, sait maintenant qu'ailleurs l'herbe est plus verte. Même si les Etats entendent affirmer leur volonté de contrôle sur la scène frontalière, leur capacité de contrôle est réduite et toute l'histoire des murs est l'histoire des stratégies de leur contournement.

Cette dialectique du cloisonnement, dicté par les impératifs de la sécurité ou les pulsions identitaires, et de l'ouverture, forcée par les échanges et le doux commerce, est connue des géographes. Mais allons plus loin en relisant les philosophes. Dans ses *Prolégomènes à toute métaphysique future* (1783), Emmanuel Kant,

s'interrogeant sur la connaissance scientifique, veilla à distinguer la limite (die Grenze), qui suppose que nous pouvons encore connaître ou découvrir quelque chose, de la borne (die Schranke), ligne fermée, négatrice. Si l'on transpose cette définition en termes géopolitiques, poser une limite signifie que l'on sait que l'autre existe; la frontière identifiée mais franchissable fonctionne comme un repère structurant. La borne en revanche est un marqueur territorial, le mur un bornage linéaire, c'est à dire de négation, d'invisibilité. Les bornages linéaires s'étendent, niant l'un des principes de la coexistence entre les peuples: la légitimité procède en fin de compte du regard de l'autre.

Nous vivrions dans un monde sans frontières et l'internet serait le symptôme et le symbole de cette situation. Toutefois, l'internet est parfaitement contrôlé par les polices culturelles de nombreux Etats et ne peut donc suffire à faire la preuve de ce qui précède.

L'idée que nous vivons dans un monde sans frontières est paradoxale, sinon fausse et dangereuse. Les théoriciens du concept de globalisation ont ainsi pu écrire des ouvrages titrant sur un *«borderless world»* à destination d'entreprises voulant vendre des produits globaux. On s'est rendu vite compte que les marchés n'étaient pas globaux car demeuraient des aires culturelles et linguistiques dont découlait la nécessaire adaptation des produits. Néanmoins, l'idée d'un monde sans frontière, partagée par les banquiers d'investissement et par les altermondialistes¹, est devenue ces deux dernières décennies un véritable slogan.

Corumbá, 2 septembre 2013.

¹ Le sans-frontiérisme a été, hormis son versant positif d'une solidarité internationale envers des sociétés démunies et ravagées par des conflits, une idéologie justifiant l'intervention de l'Occident triomphant après 1991. Le bilan de ces expéditions militaires au Moyen-Orient et en Asie du Sudouest est contrasté, pour utiliser un terme fort diplomatique. En dépit de ce constat, il reste que le traitement des frontières reste marqué par l'ambiguïté des principes. Le vingtième anniversaire de la signature de la Charte de Paris, en novembre 2010, fut l'occasion de le rappeler, en distinguant l'intangibilité de l'inviolabilité des frontières et la contradiction entre celles-ci et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le cas prochain du Soudan illustrera le fait que certaines puissances semblent peu soucieuses de respecter le principe de l'intangibilité des frontières en vigueur depuis la déclaration du Caire de 1964. L'indépendance du Sud-Soudan est jugée inéluctable par plusieurs grands Etats car c'est une manière de faire pression sur un régime hostile, celui de Khartoum, sans se préoccuper des conséquences dès lors que la viabilité du Sud-Soudan comme Etat reste à démontrer, cet espace n'ayant d'autre homogénéité interne que son opposition à Khartoum. Le temps des expéditions militaires post-1991 va prendre fin d'ici 2015 ; celui de la réorganisation des configurations étatiques dans les régions en crise, sur la base des rapports de force et des intérêts des puissances, a, il faut le craindre, un bel avenir.